



**un soffiu  
novu**

Un nouveau souffle  
pour la Corse

LAURENT MARCANGELI 2021

Jeudi 17 juin 2021

**Collectif A4C**  
**A l'attention de Monsieur Poletti**

Monsieur,

Vous m'avez interrogé, dans le cadre de ma candidature aux élections territoriales, afin de connaître mes positions dans le domaine de la cherté de la vie et plus particulièrement de l'impact lié au prix des carburants.

Tout d'abord, sur les questions plus générales relevant de la précarité, du logement, de la politique des transports, des déchets, de l'énergie, je vous invite à vous rendre sur le site « [unsoffiunovu.corsica](http://unsoffiunovu.corsica) » afin de prendre connaissance, de façon précise, de mes propositions dans ces différents domaines.

Vous pourrez constater, je le pense, que ma vision du développement de la Corse a pour objectifs **d'améliorer le quotidien de ses habitants**, et de permettre une progression de leur niveau de vie.

Sur les questions très précises que vous abordez, je souhaite vous apporter des éléments de réponse plus détaillés.

J'ai bien pris connaissance de l'avis de l'Autorité de la concurrence n°20-A-11 du 17 novembre 2020 relatif au niveau de concentration des marchés en Corse et son impact sur la concurrence locale.

Je puis vous assurer que **j'en partage l'analyse, mais également la conclusion**, consistant à dire « qu'il serait opportun de disposer de nouveaux outils juridiques afin de répondre plus efficacement qu'aujourd'hui à certaines préoccupations de concurrence identifiées en Corse ». Il est clair, et cela ne vous a pas échappé, que la CDC et le président de l'Exécutif ne disposent pas du pouvoir législatif permettant d'adopter des dispositifs susceptibles de rompre avec les systèmes en place afin de conduire une politique de concurrence adaptée aux spécificités de notre Ile.

.../...



**un soffiu  
novu**

Un nouveau souffle  
pour la Corse

LAURENT MARCANGELI 2021

.../...

Cependant, ma vision du rôle de président de l'Exécutif, n'est pas de proposer des motions sur ces questions, mais bien **d'engager un dialogue ferme et constructif au plus haut niveau de l'Etat** afin de faire bouger les lignes et que des dispositions inspirées des articles L.752-27, L.410-1 à L.410-3 du code du commerce rentrent en vigueur en Corse et permettent ainsi une régulation des prix en luttant, notamment, contre des pratiques anticoncurrentielles.

Pour compléter ces dispositifs, **la mise en place d'un observatoire des prix indépendant** me paraît nécessaire.

Si les électeurs m'accordent leur confiance, je serai particulièrement engagé dans ce combat en m'engageant à soutenir les plus fragiles et en en faisant de la lutte contre la vie chère une des priorités de ma mandature.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Laurent Marcangeli